



CENTRE DE FORMATION
ET DE PERFECTIONNEMENT EN ÉCLAIRAGE

Durée : 2 h 30 (1 module)

Horaire : 9 h 00 à 11 h 30

Coût : 200 € HT le module (TVA 20 % en sus)

(Le prix total de la formation devra être versé avant la formation pour valider l'inscription).

Inscription :

Toute inscription comprenant les renseignements suivants : **nom, prénom du stagiaire, coordonnées de la société, adresse de facturation, prise en charge financière** doit être envoyée par mail à vjauson@afe-eclairage.fr.

En retour un accusé de réception sera envoyé.

Attention l'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement.

Evaluation / diplôme : Validation des acquis sous forme de QCM en fin de formation.

e-afe fournira l'heure d'arrivée et l'heure de sortie à la plateforme de formation en ligne en tant que preuve de la participation du stagiaire.

Les formations en ligne se déroulent via un logiciel gratuit qui nécessite d'ouvrir un Plugin. Le lien de connexion est envoyé un jour avant la date et heure de la formation. Les stagiaires doivent effectuer un test de connexion avant la formation.

Éléments techniques requis

- Connexion Internet
- Micro/casque (dans le cas contraire seule la fonctionnalité chat vous permettra de poser vos questions à l'intervenant lors de la formation)
- Webcam (non obligatoire)

La norme NF C 17-200 Installations électriques extérieures

« Gagnez du temps et de l'argent
en suivant la formation où que vous soyez »

Le Centre de formation et de perfectionnement à l'éclairage propose cette formation en ligne **pour des groupes déjà constitués d'au minimum 6 participants.**

AVANTAGES

- Vous pouvez suivre ces formations de chez vous ou de votre bureau, sans avoir à vous déplacer.
- Le formateur est connecté en direct avec les stagiaires. Vous disposez d'un écran de travail commun (supports de cours) et pouvez lui poser des questions via la fonction chat.
- La formation se déroule comme une formation « standard ».
- Vous disposez des supports écrits en fin de formation.
- Vous pouvez contacter le formateur après la formation pour toute question complémentaire.

Nous vous proposons 4 modules pouvant être suivis indépendamment

- 1 Les exigences réglementaires et normatives**
- 2 Le choix des matériels électriques**
- 3 La protection des biens**
- 4 La protection des personnes**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Voir ou revoir les principes fondamentaux de conception, de réalisation et d'entretien d'une installation électrique afin d'améliorer l'efficacité énergétique et d'assurer la sécurité des utilisateurs. Cette approche étant réalisée en regard des règles de l'art définies dans la norme NF C 17-200.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels d'études, d'installation, de maintenance... des installations d'éclairage sur le domaine public. (Bureaux d'études – Responsables Travaux – Responsables Equipe – Monteurs).

PRÉ REQUIS

Avoir suivi le stage de [base en éclairage extérieur](#) ou justifier d'un niveau équivalent.

Vous souhaitez tester votre niveau en éclairage extérieur ?

[Cliquez ici](#)



CHRISTIAN MOUSNIER

Président de la commission « Installations électriques extérieures » de l'Afnor

Président du centre régional AFE Ouest Atlantique

CONTENU & OBJECTIFS DES MODULES

MODULE 1

Les exigences réglementaires et normatives

- Décret, lois, normes
- Domaine d'application de la norme NF C 17-200
- Jurisprudence

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable d'exploiter les domaines d'application de la norme NF C 17-200 et les différentes structures réglementaires.

MODULE 2

Le choix des matériels électriques

- Degrés de protection
- Choix des câbles et règles normatives
- Les sources d'éclairage
- Les appareils de manœuvre et de protection

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de choisir les différents appareils de manœuvre, de protection, les matériels électriques et les sources d'éclairage.

MODULE 3

La protection des biens

- Règle générale
- Protection contre les surcharges
- Protection contre les courts-circuits
- Exemples

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable d'utiliser les règles de protection des biens contre les surintensités et de dimensionner la section des câbles.

MODULE 4

La protection des personnes

- Règles liées au schéma TT
- Les exigences avant le 1/10/2003
- Les exigences depuis le 1/10/2003 (DDR)
- La mise à la terre

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de mettre en oeuvre les dispositifs de protection des personnes au regard des risques liés aux défauts d'isolement et d'effectuer les mises à la terre des masses métalliques.

Le « Guide pratique des installations électriques extérieures - La Norme NF C 17-200 commentée et mise en oeuvre » sera remis aux stagiaires qui auront suivi les 4 modules de formation.